



Bulletin d'activité

Commune de Glandage



N°10 - décembre à juin 2025

01 Travaux & chantiers



Maisons forestières

- Travaux de peinture sur l'ensemble de la maison n°40 après le départ du locataire fin octobre 2024 et réalisation des diagnostics obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2025 pour la location. Nous sommes donc heureux d'accueillir une nouvelle famille Mr et Mme JUIF et leurs 3 enfants. Le bail a été signé le 20 juin et leur aménagement est prévu courant juillet.
- Les barrières des balcons des 3 maisons forestières ont été refaites par les bénévoles Jean-Luc, Luc, Pascal, Lucas et Jessica.

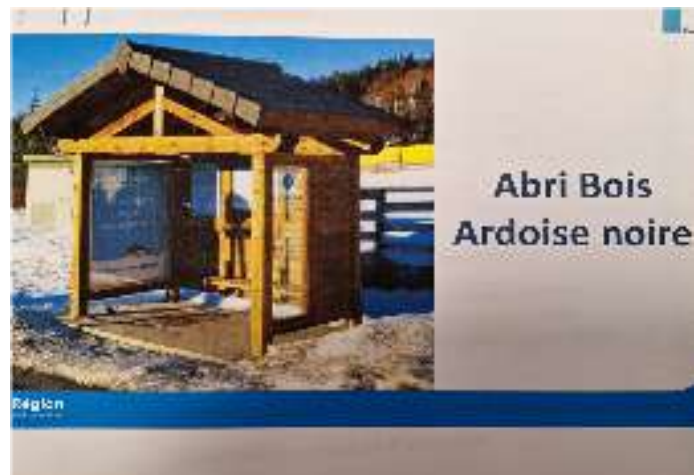


Assainissement des Combes et réservoir de Borne

- L'achat d'une partie de terrain (2 parcelles n°G445 et n°G446) aux COMBES se concrétise avec Maître SANNIER à DIE pour la réalisation de l'assainissement collectif. Les demandes de subventions sont en cours. L'appel d'offre auprès des entreprises se fera à l'automne.
- La restauration du réservoir de Borne se concrétisera l'année prochaine car la Mairie a dû acheter un terrain à deux propriétaires différents. La transaction se fait avec Anne LEGAUT. Nous sommes dans l'attente du montant des subventions.

Informations pratiques :

- La signature de la vente de l'appartement de Borne a eu lieu le 11 mars chez Maître SANNIER à DIE. Nous souhaitons la Bienvenue dans notre commune à Clémence et à sa fille.
- Des demandes de subventions sont en cours pour l'achat de ralentisseurs et pour la dalle de l'abri bus. La région prend en charge intégralement la fourniture et la pose de l'abri et prend en charge 80 % des coûts de la réalisation de la dalle (support nécessaire pour poser l'abri).



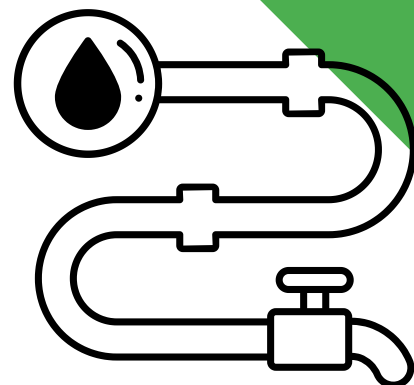
- Jean-Luc a terminé le transport fin juin pour les collégiens, collégiennes et les lycéens, lycéennes. En septembre, le car de la région prendra la relève.



La forêt : L'ONF a remis en bon état la piste forestière desservant Belle Motte, en réalisant des travaux de restauration de la route forestière des sucettes de Borne jusque sous le col du Plainie. Par ailleurs, la route forestière du col de la Vière jusqu'au col de Boulc a également fait l'objet d'une restauration.

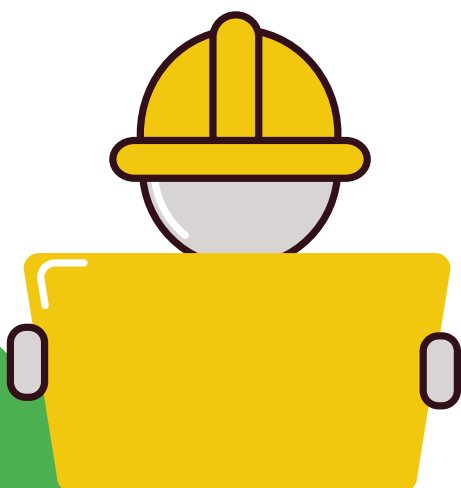
Mise à jour SIG réseaux

Jean-Luc Orand a aidé Anne LEGAUT pour la mise à jour des emplacements de branchements d'eau potable, d'eaux usées, d'eau de pluie et le positionnement des nouveaux compteurs d'eau afin que ces données soient retransmises et intégrées dans le SIG de la CCD de Die. Pour poursuivre la mise à jour des informations complémentaires : impression des plans et changement dans les livrets A3 présents en mairie, vérification et mise à jour complète du réseau.



DDT Travaux de protection éboulements rocheux

Suite à la chute de très gros blocs rocheux entre Bouteille et la Revolte sur la RD N°539, la DDT a réalisé des travaux de débroussaillage et de purge du talus ainsi que des forages, l'implantation des ancrages de placage et la pose de 200 m² de grillage plaqué.



02 Le pont de la Viere



Inauguration !



C'est le 16 mai à 9h45 que nous avons accueilli Madame Marie-Pierre MOUTON Présidente du conseil départemental, Mr Bernard Buis Sénateur de la Drôme, Martine Charmet conseillère départementale, les entreprises, les personnes du Département avec lesquelles nous avons le plus échangé lors de ces 3 années et bien sûr de nombreux habitants et habitantes au foyer communal pour un moment pause café convivial.

Mr Faure Emmanuel à l'aide des photos a expliqué le déroulement des travaux durant les 3 ans. Ensuite nous nous sommes rendu sur le pont pour les discours et couper le ruban marquant l'inauguration officielle.

Sur ce pont, j'ai eu une pensée pour mon Grand-père et les grands-pères d'autres personnes qui, eux aussi, étaient au même endroit pour participer à l'inauguration de la route Joseph Reynaud... il y a 115 ans en 1910.



03 Infos diverses

Centre de santé du Diois

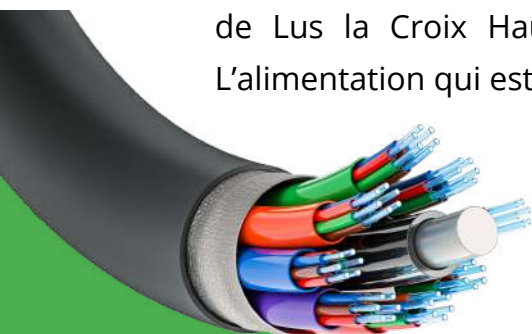
Nous sommes très heureux de l'aboutissement du projet collectif de la création du centre de santé à Châtillon en Dois. Ce centre reçoit des patients et patientes depuis le lundi 07 juillet au 1 place du Champ de Foire à Châtillon-en-Diois. Depuis 2023, il aura fallu de nombreuses réunions avec les maires du canton (St Romans, Menglon, Boulc, Glandage) pour soutenir et aider la mairie de Châtillon dans le projet de la création d'un centre de santé.



La bonne entente, l'énergie et le désir de chacun, chacune d'entre nous ainsi que les équipes municipales nous ont permis d'atteindre cet objectif. La mairie de Recoubeau s'est rattachée au projet au printemps 2025. La CCD de Die a apporté ses compétences sur l'aspect juridique et l'avance financière dans ce projet.

La mairie de Châtillon a mis à disposition une maison aménagée en plusieurs espaces pour les 2 médecins, la sage femme et un kinésithérapeute. Le local des infirmières et d'autres espaces pourront être loués à d'autres intervenants.

La fibre : Le déploiement de la fibre se termine sur la commune. Les propriétaires ont majoritairement signé les conventions de passage à ADN pour effectuer les travaux. A l'heure actuelle, deux propriétaires s'opposent à la pose des câbles fibre sur des poteaux existants ce qui bloque l'alimentation de Lus la Croix Haute. Des arrêtés de servitude leur ont été envoyés. L'alimentation qui est actuellement en cuivre sera démontée d'ici 2030.



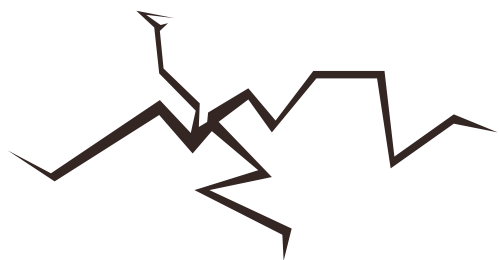
04 Patrimoine



La chapelle de Borne

Le 24 avril 2021 la mairie a établi un arrêté de mise en sécurité suite à de nombreuses fissures au niveau de la voûte avec un risque de chute de pierres. Suite à la visite de Mr Jean-Philippe MAUREL Fondation du Patrimoine en juillet 2024, sa préconisation était de prendre contact avec un architecte des bâtiments de France. Nous avons signé le 17 février un acte d'engagement architectural et patrimonial avec la société TEXUS ARCHITECTES pour le diagnostic de la chapelle et l'identification des travaux à réaliser.

Après cette visite, monsieur VILLEMAGNE l'architecte nous a conseillé de contacter une entreprise afin de disposer des capteurs à plusieurs endroits sur la voûte et les murs pour mesurer les vibrations et connaître les raisons de cette dégradation. La surveillance va durer 1 année. Nous avons droit pour ces études à des subventions. L'association ASPG déposera un dossier auprès de la fondation du Patrimoine comme pour la chapelle de Grimone.



Projet Bâtiment anciennes école et poste

Ce projet est long, nous avons commencé le 16 décembre 2022 en adhérant au CAUE avec lequel nous avons réalisé 3 réunions dont une réunion publique au foyer communal. Après ces discussions nous avons pris conscience que la mairie ne pouvait pas assumer seule le coût du réaménagement de la bâtisse et qu'il fallait trouver des financeurs. Le 23 février 2023, la mairie a déposé une demande auprès de la mission « cohésion des territoires » de la DDT. La réponse de la sous préfecture date du 11 juillet 2025.

Notre demande a été acceptée ! Par conséquent, un accompagnement sera mis en œuvre par le bureau d'études Villages Vivants en complément de la mission du CAUE. J'ai eu un premier contact par vidéo conférence avec monsieur Thibault BERLINGEN (responsable de l'accompagnement des territoires Villages Vivants) pour lui transmettre tous les éléments nécessaire. Une réunion doit être prévue pendant l'automne ... projet à suivre !!!!



École de Boulc

Pour information ci-dessous les dépenses totales pour Boulc et Glandage.



ECOLE DE BOULC
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ANNEE 2024-2025

Compte	Dépenses	Période	FRAIS A PARTAGER
6064	Fournitures administratives		71,88 €
6067	Fournitures scolaires		1 062,44 €
60631	Fournitures d'entretien		115,65 €
60632	Petit matériel		895,61 €
6161	Multirisque	du 02/09/2024 au 06/07/2025	391,75 €
61358	Location copieur+copies suppl.		380,48 €
6251	Transports Bouffier (1 sorties)		350,00 €
6262	Téléphone / internet		531,76 €
6336	Cotisations CNFPT et CDG		158,78 €
60612	EDF-LA POSTE / ENTRETIEN CHAUDIERE		4 472,78 €
S/TOTAL 1			3 958,34 €
64111	CAUCHARD Audrey		25 372,74 €
64131	Personnel non titulaire (cantine+ménage)	du 02/09/2024 au 06/07/2025	6 126,77 €
6451	Cotisations URSSAF		9 895,42 €
6453	Cotisation caisses de retraite		1 240,37 €
6455	Cotisation assedic		247,76 €
6455	Cotisation assurance du personnel		29,97 €
S/TOTAL 2			42 913,03 €
DEPENSES TOTALES 2024-2025			46 871,37 €

1791,20 € 1/2 prise en charge par la Commune
757,96 € 1/2 prise en charge par la Commune+12,77 MAIF
760,95 € 1/2 prise en charge par la Commune
1063,52 1/2 prise en charge par la Commune
Pris en charge par la commune

	TOTAL ENFANTS
ANNEE 2024/2025	17
COUT PAR ELEVE	2 757,14 €
TOTAL DU PAR COMMUNE	

nombre enfants GLANDAGE	nombre enfants BOULC
5	12

13 785,70	33 085,67
-----------	-----------

Enfant commune de Glandage

Enfant	Parents	Nb enfants
BUSCHMANN Zacharie	SHANI Tal/ BUSCHMANN Carole	1
PIOT Lucas	QUOILIN Marion	1
PIOT Adèle	QUOILIN Marion	1
PICCIN Jade	PICCIN Luca	1
PICCIN Eva	PICCIN Luca	1
TOTAL		5

Le Maire
Olivier TOURENG



Le secrétariat de la Mairie

Je suis toujours très présente à la mairie où la gestion du secrétariat se met en place doucement avec une nouvelle stagiaire Sabine CHARRIER (la 3^{ème}) qui est formée environ 2 jours par semaine. Elle est en CDD jusqu'en octobre.

La fonction de secrétaire dans les petits villages demande d'acquérir de nombreuses compétences (urbanisme, budgétaire, sociale) et de connaître le fonctionnement des logiciel, les relations humaines, etc. C'est donc un poste complexe aux multiples facettes d'où la raison du départ des précédentes secrétaires.



« C'est important de maintenir les traditions, de vivre ensemble, de partager avec les habitants surtout dans ce contexte d'instabilité national et international.

Cela m'a permis de faire un point sur l'année écoulée avec ces nombreux chantiers, et sur les travaux prévus en 2025. Mon équipe municipale et moi-même sommes conscients de la responsabilité qui nous incombe face à vos attentes, répondre à vos demandes, entretenir et restaurer notre patrimoine. Vaste programme pour faire en sorte de pouvoir vivre agréablement dans notre village.

Je veux remercier l'équipe municipale qui a permis la concrétisation de tous ces projets par leur vote lors des conseils municipaux, Jean-Luc et Jonathan pour leur présence et le suivi des nombreux chantiers, Manon et Nicole qui répondent toujours présentes lorsque j'ai besoin d'aide.

Nous avons partagé un verre autour d'un buffet préparé avec l'aide de Nicole et Line. Ce fût une soirée très conviviale, joyeuse avec de nombreux villageois et villageoises.

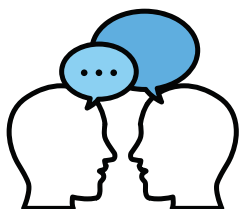
L'équipe municipale remercie Mme le Maire pour son investissement dans la vie de notre commune, aussi bien pour les travaux engagés, aboutis ou en cours d'achèvement que pour sa disponibilité et ses valeurs de solidarité mises au profit de nos concitoyens.



Echanges avec la Mairie

Une question ? Un commentaire ? Une proposition ?

Vous pouvez les écrire dans l'encadré ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie



- Directrice de publication : Marie-Claude Orand
- rédaction du numéro : Marie-Claude Orand, Jean-Luc Orand, Jean-Baptiste Binet
- Conception et réalisation : Jean-Baptiste Binet et Viviane Dupart
- Crédit illustration 1ère de couverture : Marie-Claude Orand